



Revue internationale de communication à comité de lecture

Fiche technique à l'attention des auteurs

Longueur des textes :

au maximum, 25 000 signes (espaces comprises, notes comprises, bibliographie comprise.)

Plan des textes :

La contribution est constituée d'un résumé placé en tête (1 000 signes au maximum), d'un texte assorti ou non de notes de bas de page, et d'une bibliographie en fin de texte.

Signature :

La signature comprend : les prénom et nom des auteurs, le nom de l'institution principale (ex. : « Université de Pise »), le cas échéant celui d'une institution secondaire (ex. : « Centre d'études en sémiotique »), et l'adresse électronique publique des auteurs.

Format d'enregistrement :

- Nommer vos fichiers en utilisant les huit premières lettres non accentuées du nom du premier auteur.
- Enregistrement sous format .doc pour le texte et .tif, .png, .jpg. pour les images.

Norme typographique :

- Réserver les caractères gras pour les titres. Ne pas les utiliser dans le corps du texte.
- Réserver l'italique pour les mots étrangers.
- Ne jamais utiliser le souligné.
- Accentuer les majuscules
- Les chiffres ordinaux sont accompagnés du symbole -e ou -er.
Exemple : 1er, 2e, 123e...
- Ne pas insérer de caractère en début de paragraphe pour marquer les alinéas.

Norme bibliographique :

Les notices bibliographiques sont présentées en suivant la codification de l'American Psychological Association (APA, sixième édition) de la manière suivante : Nom, Initiale du prénom (date). Titre article ou chapitre. Titre ouvrage, film ou exposition.

Lieu : Éditeur.

Exemple : Greimas, A. J. (1983). *Du sens II. Essais sémiotiques*. Paris : Seuil.

Éléments hors-texte :

- Toute illustration doit être libre de droit (composition originale, ou composition dont l'auteur est décédé depuis 70 ans au moins), ou doit avoir reçu des ayants droits l'autorisation explicite d'être reproduite.
- Les photographies, graphiques, schémas sont à la fois inclus dans le texte et livrés en fichiers informatiques distincts.
- Pour l'impression, la définition des images est de 300 ppp (dpi), dans un des trois standards suivants : tif, png, jpg.
- Les graphiques et les courbes sont fournis avec les données sources, en format txt, xls (Excel) ou rtf.
- Les illustrations sont légendées et accompagnées de leurs références précises.

Correspondance

Les fichiers électroniques du texte et des illustrations doivent être envoyés par voie électronique au directeur du numéro.

La rédaction de MEI